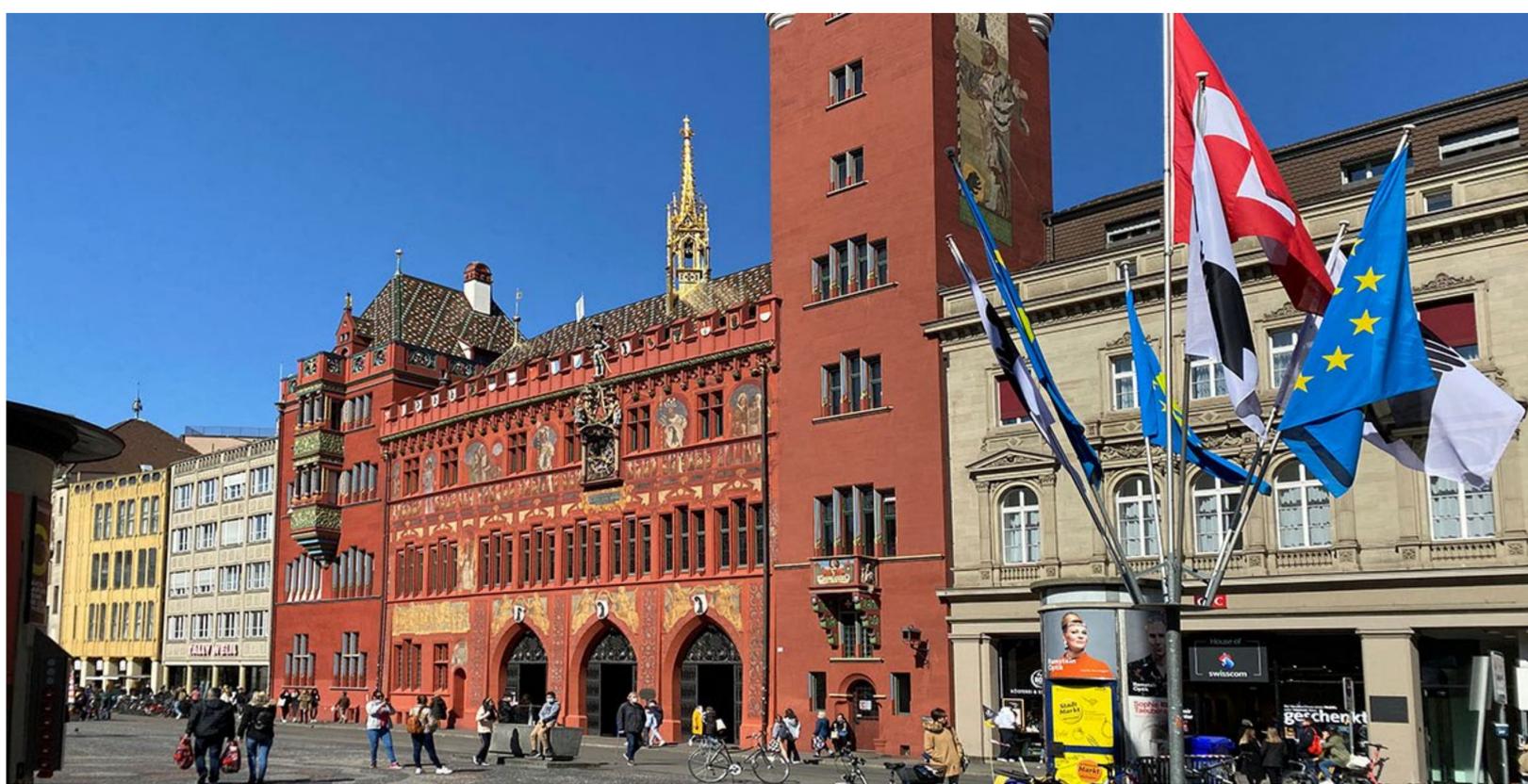


Qui gère la protection du climat ?

Cadre légal et politique

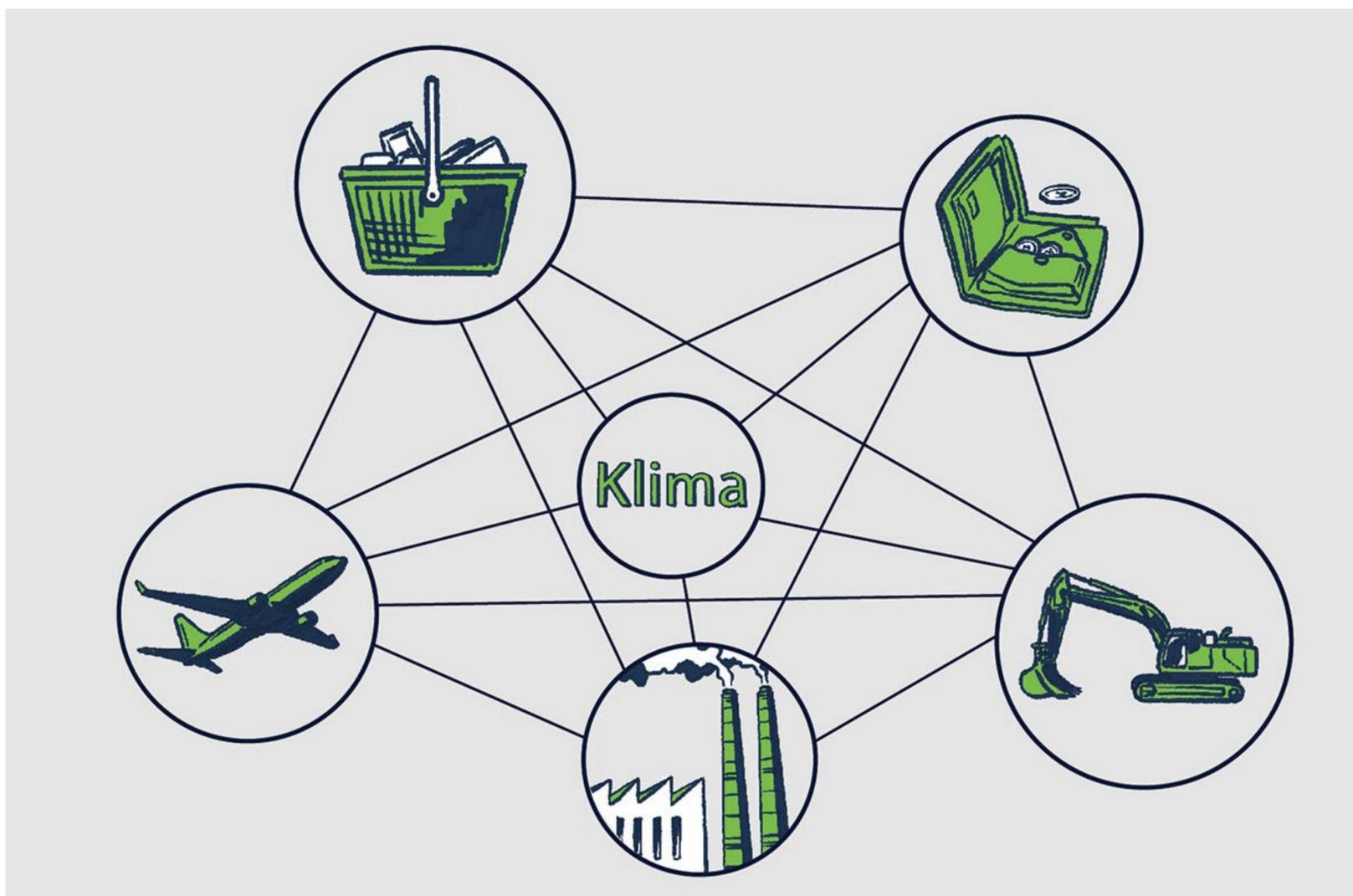


Tu vois à droite un bâtiment en rouge avec une tour. C'est l'hôtel de ville, le bâtiment du parlement et du gouvernement du canton de Bâle-Ville.

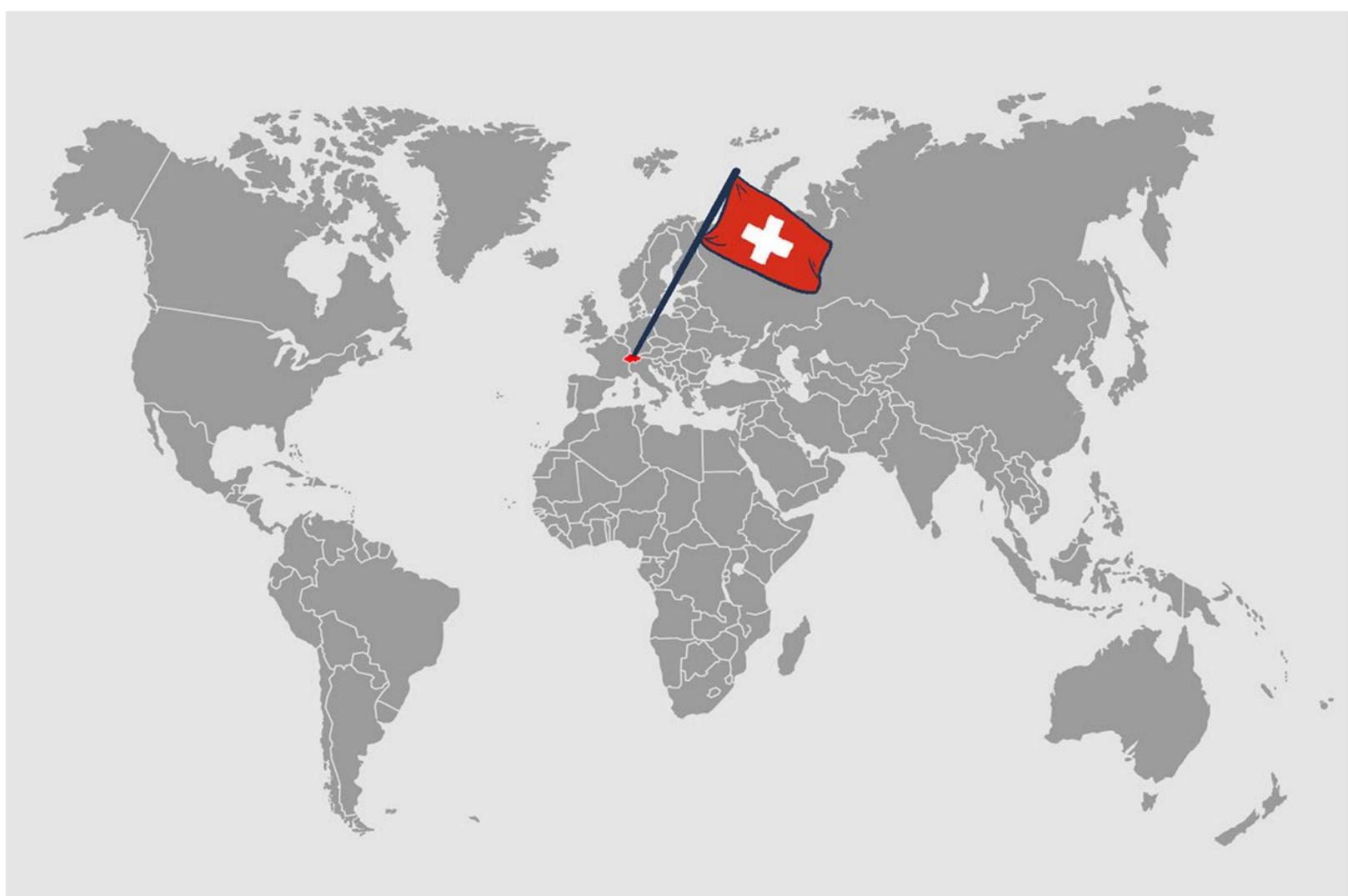


Qui pose les jalons de la protection du climat à Bâle ?

Faits



Les lois et les ordonnances constituent la base de la politique climatique du canton de Bâle-Ville. Elles définissent le cadre dans lequel l'évolution doit se faire. La protection du climat est un thème transversal : la construction, l'habitat, la consommation, la mobilité, l'économie - presque tout a une influence sur le climat et est influencé par le climat.



Le changement climatique est un problème mondial qui ne peut être résolu que globalement. La Suisse apporte elle aussi sa contribution. En 2017, elle a signé l'"Accord de Paris sur le climat" et les Suisses ont approuvé la stratégie énergétique 2050. Celle-ci contient des mesures pour la protection du climat. Leur mise en œuvre nécessite des dispositions légales.

Bund

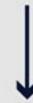
National- und Ständerat



CO₂-Gesetz

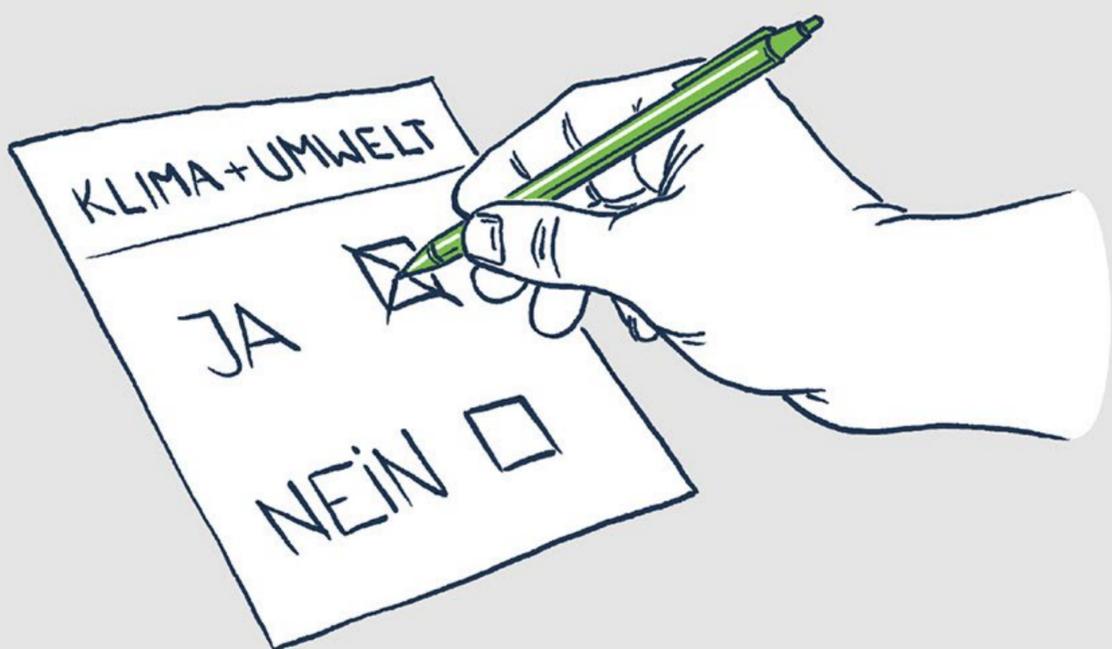
Kanton BS

Grosser Rat



Kantonales
Energiegesetz

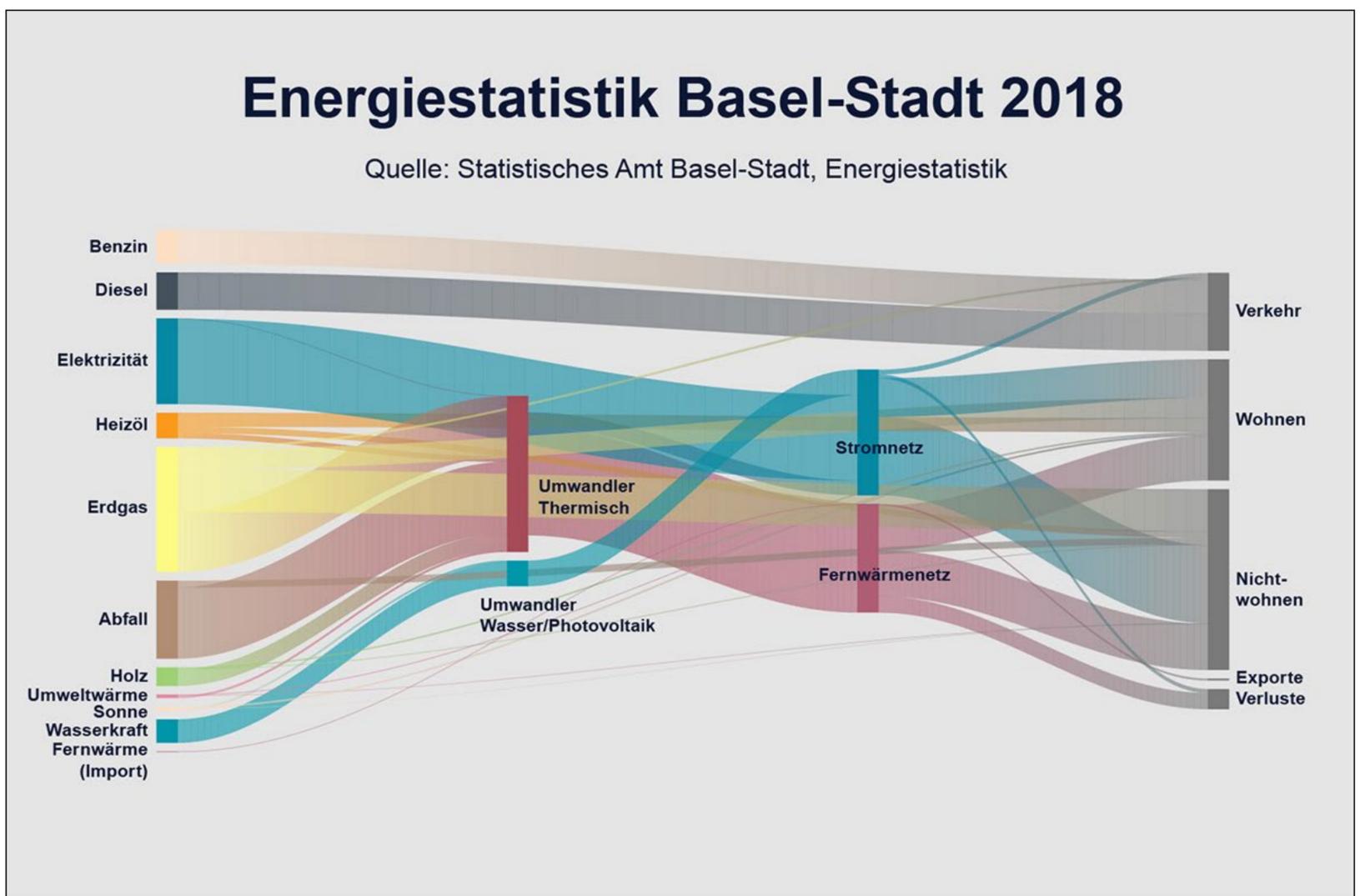
Les conditions-cadres légales sont fixées à différents niveaux politiques. Par exemple, la loi sur le CO₂ relève de la compétence des parlements fédéraux, le Conseil national et le Conseil des États, tandis que la loi cantonale sur l'énergie est du ressort du parlement cantonal, le Grand Conseil.



Ce sont les électeurs qui décident qui est aux commandes dans les parlements nationaux et cantonaux. La politique climatique - tout comme d'autres domaines politiques (économie, social, éducation, etc.) - est dirigée par les électeurs.



Le gouvernement veille à ce que les lois nationales et cantonales déploient leurs effets ici à Bâle. Il est à la tête des unités administratives chargées de la mise en œuvre des lois, ce que l'on appelle l'exécution des lois.



L'un des principaux instruments de la politique climatique bâloise est la loi cantonale sur l'énergie. Et l'un des principaux outils permettant de contrôler l'effet des mesures de protection du climat à Bâle est la statistique cantonale de l'énergie. Elle fournit des informations sur les émissions de CO2 sur le territoire cantonal.

Qu'est-ce que tu fais ?

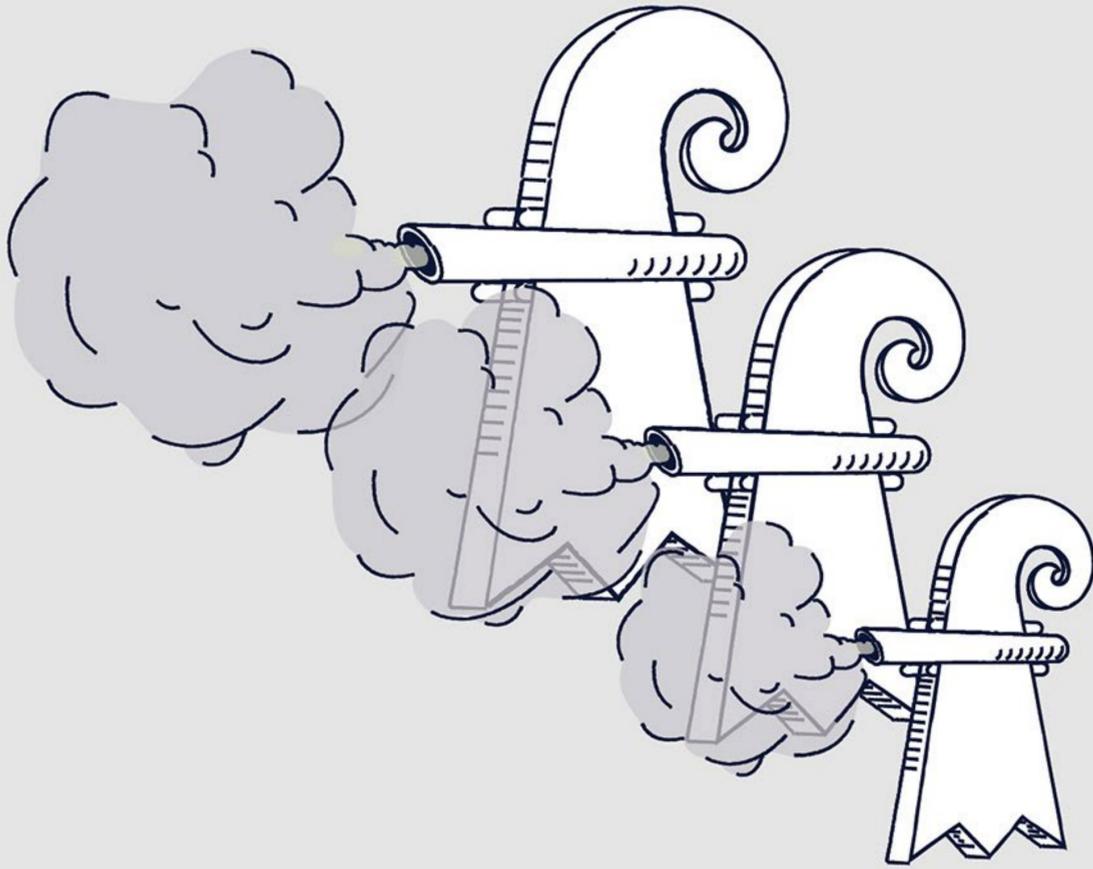


- As-tu le droit de vote à Bâle ?
- Fais-tu usage de ton droit de vote et d'élection ?
- A quoi fais-tu attention en votant et en élisant ?

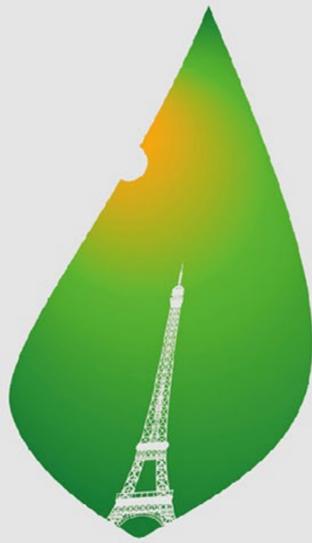
Ce que fait Bâle



... pour faire avancer la protection du climat :

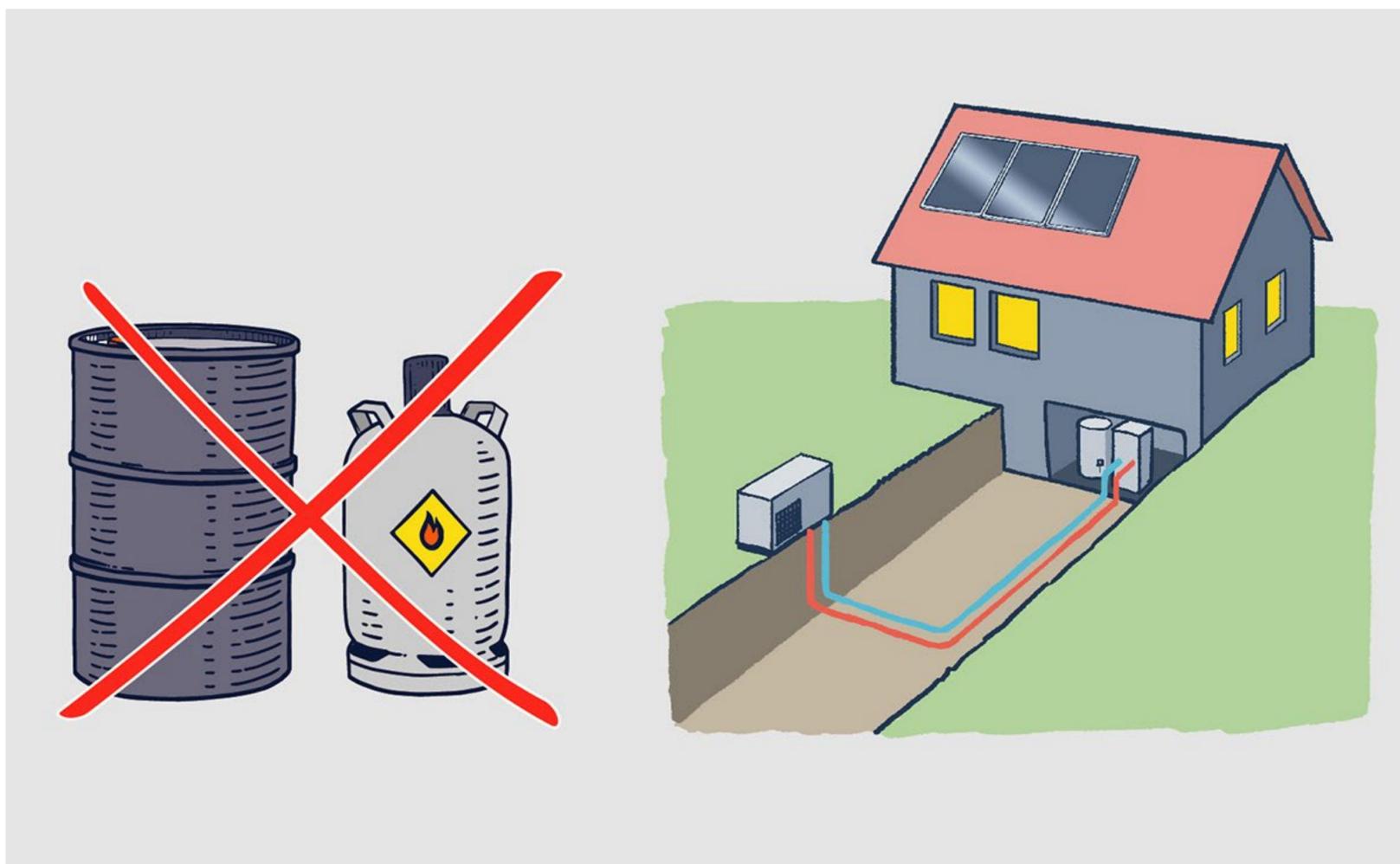


Depuis 2017, la loi cantonale sur l'énergie fixe comme objectif la réduction des émissions de CO₂ à 1 tonne par habitant et par an d'ici 2050.

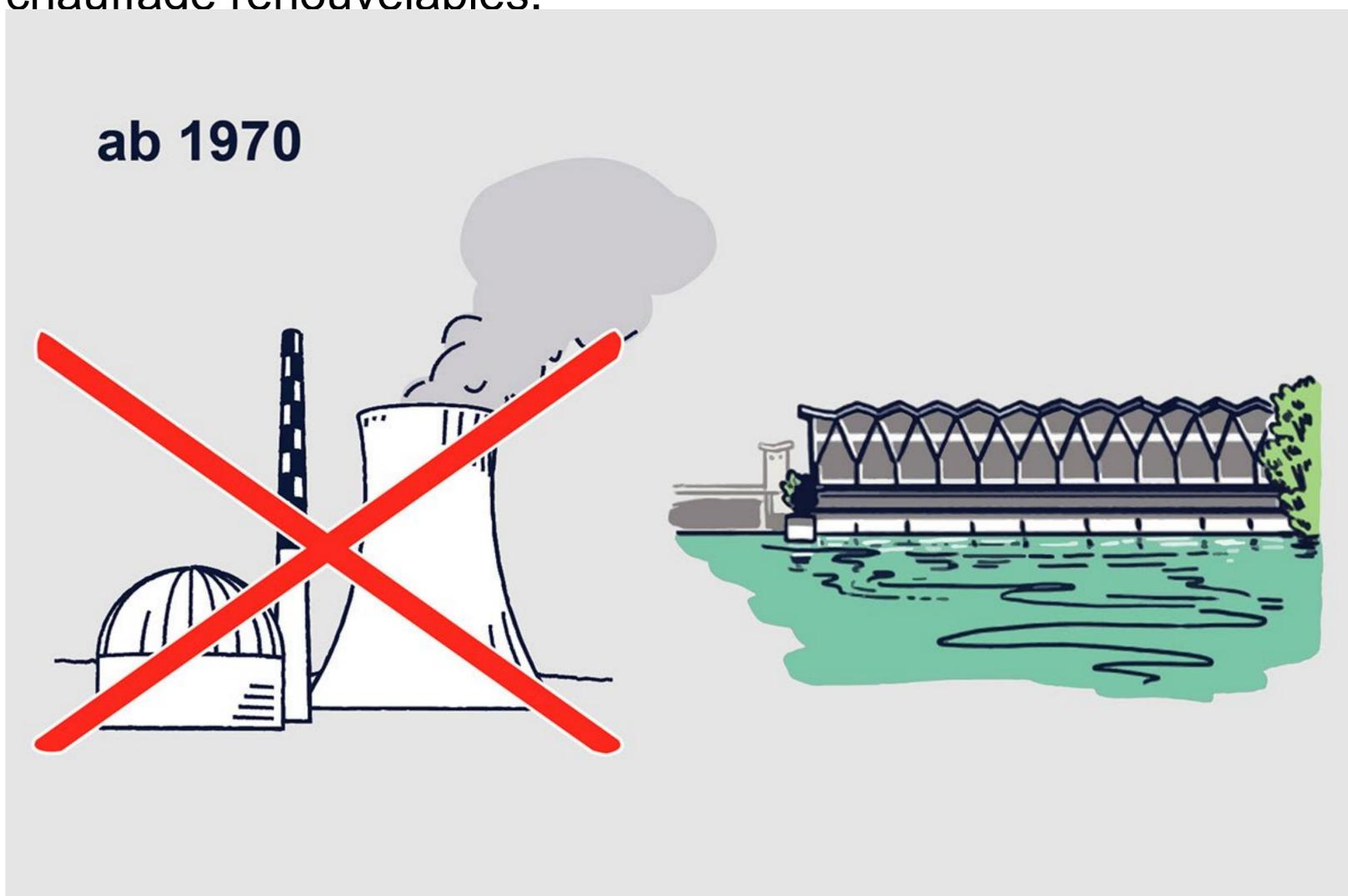


PARIS2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21·CMP11

Il n'est pas certain que cet objectif de réduction suffise à freiner rapidement la hausse des températures, conformément à l'accord de Paris sur le climat. Selon les dernières connaissances scientifiques, il faudrait en fait agir beaucoup plus rapidement.



Mais il est encore plus important que des mesures concrètes de réduction des émissions de CO2 soient effectivement mises en œuvre. C'est ce qui se passe en permanence à Bâle-Ville. La loi sur l'énergie de Bâle-Ville est considérée comme stricte au sein de la Suisse, mais aussi comme progressiste, car elle exige entre autres le remplacement des chauffages au mazout et au gaz par des systèmes de chauffage renouvelables.

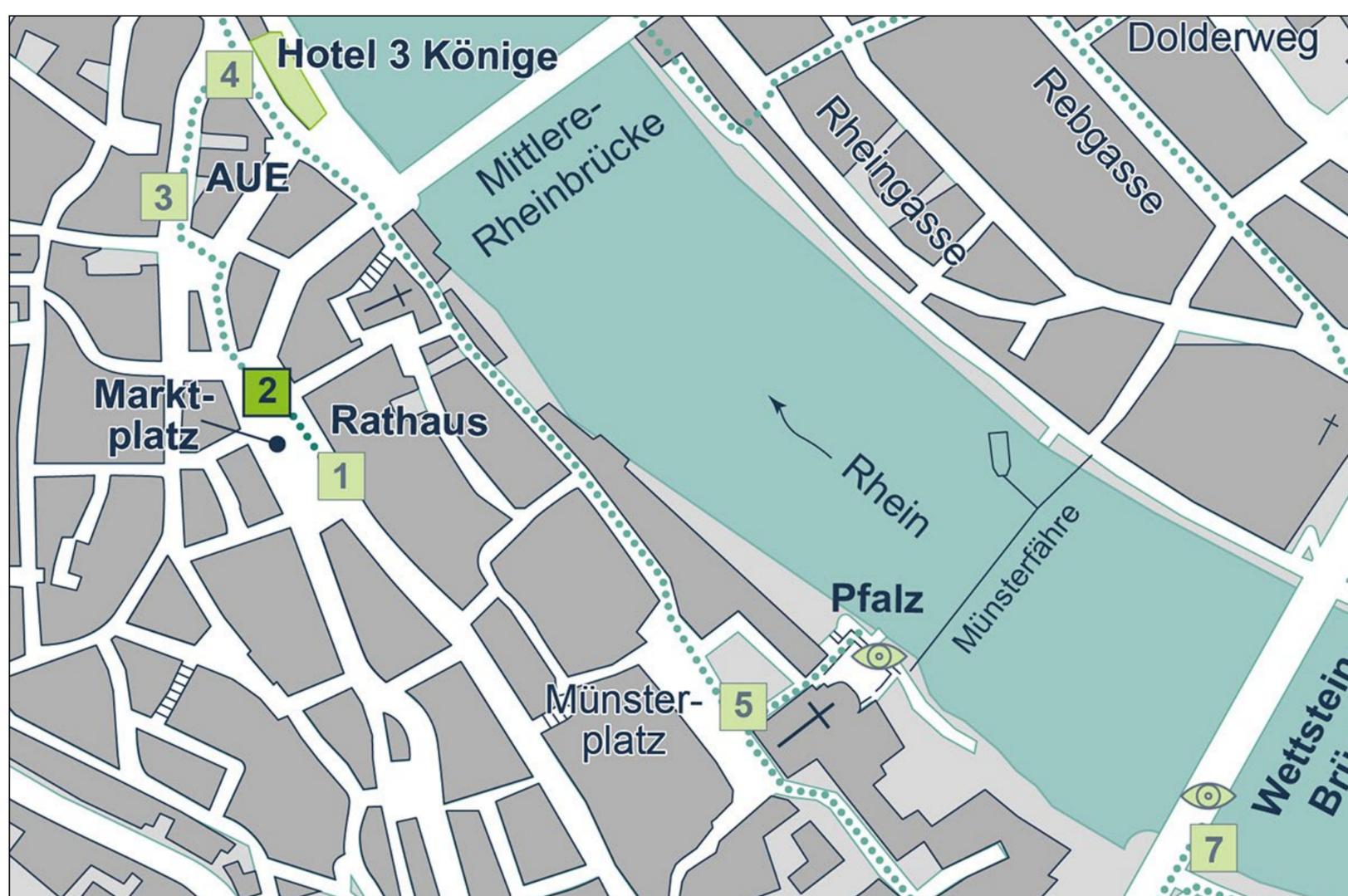


Bâle-Ville s'engage depuis les années 1970 pour la production d'énergie renouvelable. La raison de ce démarrage précoce dans la production d'énergie durable est liée aux projets de construction d'une centrale nucléaire à Kaiseraugst. Les électeurs se sont opposés avec succès à ce projet. La Constitution cantonale stipule que Bâle-Ville ne veut pas d'énergie nucléaire.

Ce que tu peux faire



- Exercer ton droit de vote et d'éligibilité.
- Élire à des postes politiques des personnes qui s'engagent pour la protection du climat.
- Agir soi-même en politique.



Poste suivant

En savoir plus sur le sujet

[Instrumente der Basler Klimaschutzpolitik](#)

[Geschichte der Energie- und Klimapolitik](#)

[Kantonales Energiegesetz](#)

[Kantonale Energiestatistik](#)

[Schweizer Energiepolitik](#)

[Schweizer Klimapolitik](#)

[CO2-Gesetz \(Revision\)](#)

[Langfristige Klimastrategie Schweiz 2050](#)

[Das Übereinkommen von Paris](#)

Informations complémentaires/liens

[Der Grosse Rat – das Parlament von Kanton und Stadt](#)

[Regierungsrat des Kantons Basel-Stadt](#)

[Basler Rathaus](#)

[Erklärvideo zur Basler Politik](#)

[Das Schweizer Parlament](#)

[Online-Wahlhilfe smartvote](#)
